

Compte-rendu du conseil de l'école maternelle du mardi 18 octobre 2022

- La séance a commencé à 17h15 pour se terminer à 19h20.
- Prise de note : Mme BAUER
- Compte-rendu : Mme BAUER et Mme GROSSETETE.
- Ce compte rendu sera transmis au personnel de l'école, aux parents délégués, à Mme l'Inspectrice, au Délégué Départemental, à l'adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités et au service de la direction de l'éducation. Et il sera également publié sur le blog de l'école.

Ordre du jour :

- 1) Présentation des équipes, des partenaires présents et des parents délégués (tour de table)
- 1) Bilan de la rentrée
- 2) Point ville
- 3) Résultats des élections et point avec les parents délégués
- 4) Présentation du P.P.M.S.
- 5) Projets pédagogiques
- 6) Règlement intérieur
- 7) Questions inscrites à l'ordre du jour

1. Présentation des équipes, des partenaires présents et des parents délégués (tour de table)

- Étaient présents :
 - Enseignants : Mme JULLIEN, Mme MULLER, Mme MABIALA, Mme FABRE, M. POHL, Mme ARGENTIERI, Mme CHEBLI, Mme BAUER, Mme GROSSETETE (directrice)
 - ATSEM : Séverine, Pascale
 - Représentant mairie : M. VINCE
 - Responsable éducatif de proximité : M. HAMADACHE
 - Coordonnateur périscolaire : M. DUFOUR
 - Coordonnateur périscolaire adjoint : Mme MICHEL
 - D.D.E.N. : Mme GAUTHIER
 - Parents délégués : Mme KIRAT, Mme RACHEDI, M. BERTRAND, Mme PERRIER DAVID, Mme BENIE, Mme ROUMIEU
- Étaient excusées : Mme GIBERT, Inspectrice de l'Éducation Nationale, les enseignantes Mme DOURDIN, en congé maternité, Mme MAESO, qui assiste à la présentation de la fête du livre, et Mme MANCINELLI, et la maman déléguée Mme CABARET
- Mme BAUER remplace actuellement et pour une durée inconnue Mme DOURDIN en classe MS3
- L'ATSEM Caroline va bientôt reprendre son travail à mi-temps (lundi 7/11). Elle demande à ce que personne ne la questionne sur son moral et n'aborde le drame qu'elle a vécu l'an dernier.
- Mme GROSSETETE (nom de mariage de Mme TESTUCCI) est déchargée à mi-temps pour la direction. Elle est complétée Mme CHEBLI tous les lundis et mardis ainsi qu'un mercredi sur deux.
- Mme MABIALA a également changé de nom (nom de mariage de Mme ROTTIER).

- L'école compte 2 postes d'AESH « Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap » : Olfa RTIMI toujours, et Karine SALLAH qui a été nommée à la rentrée. Le recrutement d'une 3ème personne, Awa SALL, est en cours.
- L'école compte également trois Maîtres d'Accueil Temporaires (« M.A.T. ») : Mme MULLER, Mme MANCINELLI et Mme ARGENTIERI. Elles accueillent des stagiaires Master 1 et Master 2 au sein de leurs classes.
- Le périscolaire est toujours géré par le coordonnateur, M. Cédric DUFOUR. Il a une nouvelle adjointe : Mme MICHEL Coline. Les coordonnées sont affichées sur la vitre dans le hall et disponibles sur le blog. Dès qu'elle le peut, Mme MICHEL assure des permanences dans le hall à l'accueil.
Le périscolaire accueille 110 enfants.
- L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) est désormais constituée de Mme GISSELBRECHT (psychologue scolaire), de Mme LALAMI (stagiaire psychologue), de M. GRUET-MASSON (aide relationnelle) et toujours de Mme FREUDENREICH (aide pédagogique).
Ils seront normalement présents au prochain conseil d'école.
- La coordinatrice culturelle Mini-Mixes viendra également présenter ses fonctions au prochain conseil d'école.

2. Bilan de la rentrée

- Les élèves sont répartis en 10 classes :

Classe 1,	24PMS : 12 PS 12 MS	- Angélique FABRE - ATSEM : Joana
Classe 2	24 TPS :	- Alice TESTUCCI, complétée par Ambre CHEBLI les lundis, mardis et un mercredi sur deux - ATSEM : Naïma
Classe 3	24 MS	- Noémie DOURDIN, remplacée par Sophie BAUER - ATSEM : Caroline, remplacée par Chahra
Classe 4	25 PS	- Margot JULLIEN - ATSEM : Adelaïde
Classe 5	14 GS	- Sarah MULLER - ATSEM : Pascale
Classe 6	15 GS	- Florence MANCINELLI - ATSEM : Pascale
Classe 7	14 GS :	- Florence MAESO - ATSEM : Radhia
Classe 8	14 GS :	- Charlène MABIALA - ATSEM : Radhia
Classe 9	24PS :	- Stéphane POHL - ATSEM : Isis
Classe 10	24 MS :	- Angélique ARGENTIERI - ATSEM : Séverine
- L'école compte 201 élèves à ce jour. La baisse des effectifs continue. Elle se constate aussi au sein de la circonscription, et également au niveau départemental, académique et national.
Par exemple, entre les rentrées 2019 et 2020, les scores sont :
 - école maternelle : - 0,5 %
 - circonscription : - 2,3 %
 - département : - 1,7 %
 - académie et France : - 1,3 %
- La baisse des effectifs a entraîné la fermeture d'une unité de Grands. Après de nouveaux déménagements, les classes de Grands sont désormais toutes physiquement dédoublées à l'étage du bâtiment principal. Et la salle partagée a laissé sa place à une classe de Petite Section.
- Mme GROSSETETE rappelle que l'école est soumise au niveau « socle » du protocole sanitaire :
 - Il n'y a pas de restriction pour les activités physiques et sportives, ni de limitation de brassage entre les classes.
 - Le port du masque n'est pas obligatoire pour le personnel.
 - Du gel hydroalcoolique est mis à disposition à l'entrée de l'école (sans distribution systématique) mais les familles sont invitées à accompagner les enfants se laver les mains avant de les déposer en classe.

- Les règles d'isolement des cas confirmés et de dépistage des contacts à risques sont les mêmes que celles qui s'appliquent en population générale et sont inchangées par rapport à la fin d'année dernière.
- Afin de permettre à M. HAMADACHE de se rendre à une autre réunion, Mme GROSSETETE a modifié le déroulement de l'ordre du jour pour que le point ville soit traité en ce début de réunion.

3. Point ville

- La directrice remercie la mairie pour l'installation du TBI en salle de motricité, ce qui nous permet de vivre un conseil d'école plus animé qu'au restaurant scolaire.
 - Mme GROSSETETE a eu la responsable du Service Éducation au téléphone et elle a enfin eu des réponses sur les DI en attente.
 - La demande de la directrice pour rencontrer une personne du service de l'aménagement de la cour a été prise en compte. Cela sera fait dès qu'une personne sera nommée à ce poste.
 - Le besoin de réparation de l'horloge-calendrier du hall a été pris en compte également, mais les délais pour les pièces sont apparemment très longs.
 - Le vélo n'a toujours pas été réparé, il y en a maintenant d'autres qui ont besoin de maintenance. L'école a la chance d'accueillir quelqu'un dont le papa fait de la maintenance de vélos sa passion, en la personne de Margot JULLIEN, l'enseignante de la classe 4. Les vélos défectueux seront confiés à ses bons soins au fil de l'année. Merci à lui !
 - Pour finir, la directrice se désolé une fois de plus sur le manque de réactivité et de suivi de la mairie dans la gestion du mobilier des GS. Du nouveau mobilier a été livré avant la rentrée, à une date différente de celle initialement prévue, et sans en informer la directrice. Le déménagement prévu en a été fortement compliqué. Depuis, de nombreux meubles en cartons attendent d'être débarrassés ou montés, et il manque toujours des meubles pour les classes.
 - Mme MULLER précise que certains meubles livrés ont été acceptés dans l'attente de mieux, mais sont défectueux (roues manquantes). D'autres meubles sont en attente de livraison depuis 1 an.
 - Mme KIRAT ajoute que ce sujet touche également à la sécurité des enfants : l'an dernier, une bibliothèque s'était effondrée. La situation est donc très problématique.
 - Mme GROSSETETE va relancer prochainement la mairie à ce sujet.
-
- La directrice laisse la parole à M. DUFOUR.
 - Sur le temps de midi, un changement est intervenu par rapport à l'an dernier : les ATSEM mangent à nouveau avec les enfants.
 - Les enseignants ont demandé à pouvoir partager un repas par période avec leurs élèves à la cantine. La mairie a accepté cette demande. Cette proposition des enseignants a été émise lors de la semaine du goût et fait suite à la commission restauration.
 - L'encadrement du temps de midi est assuré de façon correcte. Sur le temps du soir, 2 animateurs sont présents par niveau.
 - Concernant la récupération des enfants sur le deuxième temps, l'organisation a été modifiée : une animatrice est présente en salle de motricité où tous les enfants sont rassemblés. La seconde animatrice est présente dans le hall pour accueillir les parents.
 - Les enfants de PS et TPS bénéficient d'animatrices fixes. Ce sont les enseignants qui les conduisent au périscolaire. Deux animatrices sont présentes pour les accueillir dans la salle de motricité.
 - Concernant les MS et les GS, les enfants sont récupérés directement dans les classes par les animateurs.
-
- Mme GROSSETETE laisse la parole à M. HAMADACHE.
 - Concernant la carence d'ATSEM, les parents précisent que la première réponse de M. HAMADACHE ne les satisfait pas. Le problème reste entier. Il est indispensable de trouver des solutions pour assurer le bien-être des enfants et soulager les personnels qui sont en souffrance.
 - M. HAMADACHE précise qu'il fait ce qu'il peut avec les moyens alloués. Il souligne la politique volontariste de la ville concernant les ATSEM puisque le fait d'avoir 1 ATSEM par classe n'est pas une obligation juridique.
 - Mme KIRAT souligne que le fait d'avoir 1 ATSEM par classe n'est pas un privilège, mais un besoin pour les élèves. De plus, les enfants ont besoin de stabilité, notamment sur l'accompagnement du temps de midi. La situation est compliquée au quotidien, mais elle se dégrade encore plus en cas d'absence d'une ATSEM.
 - Mme GROSSETETE confirme que certaines communes ne bénéficient pas d'une ATSEM par classe, mais déplore toutefois le fait que la ville n'aille pas au bout de cette politique volontariste.

- M. HAMADACHE rappelle que des aménagements ont déjà été apportés : le mi-temps d'une ATSEM était complété au départ mais n'a plus pu l'être quand il a été basculé de l'après-midi au matin. Suite à cela, une nouvelle ATSEM a été ajoutée les mercredis matin.
- M. VINCE comprend l'exaspération des parents. Il confirme que la politique de la ville n'atteint pas 100% des objectifs escomptés, mais il assure qu'elle n'est en rien superficielle.
- Il précise également la position de la ville sur le remplacement des temps partiels thérapeutiques : la ville considère que les compléments de temps thérapeutiques (80%) ne sont pas à remplacer, pour ne pas rendre encore plus difficiles les conditions de travail des autres ATSEM qui viendraient les compléter (travail sur plusieurs écoles). La ville considère donc que les temps partiels thérapeutiques sont à compenser en local.
- Concernant les classes dédoublées de GS, compte tenu du non-complément du mi-temps thérapeutique de l'une des ATSEM, les enfants bénéficient trop peu de la présence d'une ATSEM, soit à 25%, et donc bien en-deçà des 50% attendus.
- Mme BENIE rappelle que les parents ne remettent pas en cause les temps partiels thérapeutiques, mais le fait qu'ils ne soient pas complétés.
- Mme RACHEDI craint que l'on n'entre dans un cercle vicieux, avec de plus en plus d'ATSEM qui passeraient en temps partiels thérapeutiques, compte tenu des conditions d'exercice difficiles du métier. Voire de plus en plus d'arrêts maladie vu la pénibilité de la tâche.
- M. VINCE confirme qu'il s'agit d'un problème structurel, lié à une baisse des vocations, à des difficultés de recrutement et un manque de valorisation du métier. Le recrutement des ATSEM est très difficile par manque de candidatures. Un adjoint aux ressources humaines est dédié à cette problématique. Néanmoins, les leviers à la disposition de la mairie sont assez faibles.
- M. VINCE prévient que le problème ne sera donc pas résolu à court terme.
- Concernant les animateurs, le problème est identique. Peu de groupes scolaires ont notamment le nombre adéquat d'animateurs. Il y a trop peu de candidatures et une concurrence entre les communes.
- Mme GROSSETETE a fait part d'une proposition faite à M. HAMADACHE en début de semaine. Comme une ATSEM titulaire va reprendre son travail mais à mi-temps, elle a proposé que celle-ci complète le mi-temps non complété jusqu'alors. Ainsi, l'ATSEM mobile qui remplace actuellement en MS3 pourrait rester dans la classe afin de garantir une continuité auprès des enfants. M. HAMADACHE étudie actuellement cette proposition.
- Mme GROSSETETE encourage les parents à continuer leurs actions et à chercher à savoir quelle est la situation dans les autres écoles de Villeurbanne.
- M. VINCE souligne que la priorité doit bien être donnée aux écoles REP+ (3 écoles à Villeurbanne).
- Une ATSEM confirme le manque de valorisation du métier d'ATSEM ainsi que la pénibilité du travail. Moins il y a de remplaçants, plus il y a de fatigue.
- M. HAMADACHE ajoute que le passage à 4 jours par semaine pourrait être bénéfique pour les conditions de travail des ATSEM.

- La directrice laisse la parole à M. VINCE.
- M. VINCE demande un retour des parents sur les aménagements de la circulation à venir aux abords de l'école. Les parents accueillent très positivement les travaux à venir sur l'aménagement de la circulation de la ville. M. VINCE précise qu'il est intervenu pour faire modifier le sens de circulation, afin de limiter le caractère accidentogène du site, lors de la dépose des enfants le matin (aucun trottoir à traverser). M. VINCE souligne que les parents sont légitimes pour faire un retour sur ces aménagements, qu'ils soient positifs ou négatifs.
- Les travaux seront effectués pendant les vacances de la Toussaint. Une seconde phase de travaux sera sans doute nécessaire pour compléter la signalisation.
- M. BERTRAND ajoute qu'une présence de la police municipale serait souhaitable les premiers jours, afin d'accompagner ce changement car leur présence permet toujours un meilleur respect des règles pendant quelques semaines après leur venue.

4. Résultats des élections et point avec les parents délégués

- Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022. Il y avait 10 postes à pourvoir (autant que de classes). Une seule liste s'est présentée : une liste de 14 parents d'élèves non constitués en association, présentée par Mme RACHEDI Fadila.
- On a dénombré 186 votants sur 345 électeurs, soit un taux de participation de 53,9% (ce qui est plutôt stable par rapport à l'an dernier).
- 55 bulletins étaient blancs ou nuls.

- Le vote par correspondance a été comme d'habitude très largement plébiscité car il y a eu seulement 23 votes en direct le jour J.

- Les titulaires sont :

- Mme RACHEDI Fadila (maman de Ismael – PS1)
- Mme KIRAT Anissa (maman de Layane – MS3)
- Mme KHALFA Ouarda (maman de Aaron – PS4)
- M. ABDELLI Imad (papa de Amjed – GS7)
- Mme BENIE Bénédicte (maman de Noah – GS6)
- Mme PERRIER DAVID Axelle (maman de Alice – GS6)
- Mme ROUMIEU Murielle (maman de Harry – GS8)
- Mme CHENAIT Ghaliya (maman de Fatima-Zahra – MS3)
- Mme FLAVIGNE Nathalie (maman de Eden – GS5 et Aaron – PS9)
- Mme DJELLOUL Afaf (maman de Alaa – TPS2)

- Les suppléants sont :

- M. BERTRAND Antoine (papa de Sébastien - GS7 et Clémence – PS4)
- Mme OUAHBI Fatima (maman de Massine – PS4)
- Mme CABARET Zoé (maman de César – MS10)
- Mme LOUHICHI Wejdene (maman d'Amine - MS3)

- Mme GROSSETETE remercie grandement ces parents de s'engager dans la vie de l'école. Leur rôle est capital dans le lien école/famille. La directrice rappelle les missions des délégués.

- Pour les élections :

- mise sous enveloppe pour le vote par correspondance
- tenue du bureau de vote le jour J et dépouillement

La directrice remercie les parents qui ont réalisé la mise sous pli, et ceux qui ont tenu le bureau de vote ainsi que tous les enseignants qui ont participé au dépouillement.

- Pour les conseils d'école :

- En amont, de porter les demandes et questions des parents d'élèves à l'ordre du jour auprès des directrices
- Le jour J de voter le règlement intérieur de l'école et de proposer avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (selon l'ordre du jour établi), et de prendre connaissance des projets pédagogiques présentés
- Après, d'apporter aux parents d'élèves des précisions sur des sujets traités lors du conseil d'école

- Et au quotidien :

- organiser et animer des réunions de parents d'élèves
- informer les parents (blog, affichages...)
- faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels
- orienter les familles vers les interlocuteurs adaptés : enseignant, directeur, animatrice LAP, RASED...
- intervenir auprès des directeurs pour évoquer une question ou un problème
- préparer et réaliser un événement : la Grande Lessive, vente de goûters...
- recueillir la parole en faisant toujours preuve de neutralité
- relayer un éventuel appel à solidarité
- assurer une médiation à la demande d'un parent

- M. VINCE conseille aux parents de participer à la coordination des parents d'élèves. Il est très important que toutes les écoles puissent y être représentées.

- Mme GROSSETETE demande si le blog des parents délégués va continuer d'être alimenté cette année. Mme PERRIER DAVID répond que le blog ne sera pas maintenu cette année. Si des informations sont à faire passer, les parents solliciteront Mme GROSSETETE pour les diffuser via le blog de l'école.

- Comme l'an dernier, le trombinoscope sera affiché dans le hall dès réception de toutes les photos.

- La directrice évoque le grand succès remporté par la kermesse l'an dernier.

- Les bénéficiaires s'élèvent à 603€.

- Les familles étaient ravies des spectacles mais aussi de la tombola avec tous les lots à gagner.

- Une durée de 2h s'est révélée suffisante car trouver des volontaires pour tenir les stands n'a pas été très facile (des familles ont regretté qu'il n'y ait pas plus de jeux gratuits), et beaucoup de parents ont fait faux-bond au dernier moment.

- A la buvette, les pizzas ont remporté beaucoup de succès et les sandwiches thon-fromage ont également été bien appréciés.
- Pour cette année, des points sont à améliorer :
 - pour les stands de jeux : espacer davantage les stands et installer des files d'attente
 - revoir l'emplacement du stand de maquillage
 - vendre du café à la buvette
 - prévoir des parents élus et pas que des enseignants et ATSEM à la buvette, car ce sont eux qui préparent le stand le matin
 - à la buvette encore, prévoir des rôles, notamment pour l'approvisionnement, et revoir la gestion des encaissements et de la file d'attente
- Mme GROSSETETE laisse la parole aux parents élus.
- Mme BENIE informe que la majorité des actions menées cette année auront pour but de récolter des fonds. Des cafés-parents seront également organisés.
- Un projet de vente d'objets personnalisés est envisagé. Il consiste à faire réaliser un dessin en classe par chaque enfant. Ce dessin sera envoyé au prestataire. Pendant 2 semaines, le parent pourra alors choisir, sur une boutique en ligne, les objets qui l'intéressent, personnalisés avec le dessin de leur enfant. Un bénéfice de 2 € par objet serait récolté via cette action. Le prix des objets varierait de 4 à 18€.
- Mme GROSSETETE précise que l'opération de l'an dernier, avec les torchons, n'avait pas rencontré un vif succès et elle ajoute que cette opération risque de solliciter les enseignants qui le sont déjà avec les différents marchés. L'équipe va y réfléchir.
- Mme KIRAT présente l'idée d'une bourse aux jouets et livres. Une collecte serait faite à l'école. Les objets seraient ensuite revendus dans le stand d'un vide-grenier dans Villeurbanne, afin de ne pas trop solliciter les parents de l'école.
- M. VINCE précise que l'école Berthelot organise un vide-grenier chaque année. Il conseille aux parents de se rapprocher des parents de cette école. La directrice ajoute qu'il peut aussi être intéressant d'organiser un vide-grenier où les parents vendraient des mètres linéaires car cela permettrait de ne pas avoir à gérer la collecte des objets à vendre, leur transport, etc...
- Mme GROSSETETE prévient qu'une autorisation devra être demandée pour réaliser une vente. M. VINCE précise que cette autorisation pourra être obtenue facilement, sous réserve d'avoir constitué une association.
- Les parents délégués avaient réfléchi à vendre des brioches Pralus. Mais cette initiative ne sera pas lancée, car elle nécessite une logistique importante et risque de ne pas être rentable, en raison de sa complexité (retrait des brioches à Roanne).
- Des ventes de goûters seront organisées pendant l'année.
- Mme GROSSETETE précise que les parents peuvent la solliciter pour obtenir une salle pour leurs actions et ajoute que les marchés d'hiver et de printemps seront bien maintenus cette année.

5. P.P.M.S. et sécurité

- Concernant le P.P.M.S (Plan Particulier de Mise en Sécurité) notre école est confrontée aux risques suivants :
 - risques d'attentats et d'intrusions
 - risques majeurs :
 - risques naturels : tempête, séisme, inondation, rupture de barrage, glissement de terrain
 - risques technologiques : accident industriel, accident résultant d'un transport de matières dangereuses
- En cas de déclenchement du P.P.M.S. :
 - L'école reste fermée en attendant l'arrivée des secours.
 - Les parents ne doivent pas se présenter à l'école s'ils n'y ont pas été autorisés.
 - Aucun enfant ne pourra sortir du bâtiment si la consigne donnée par les autorités est de rester à l'abri.
 - Il faut écouter la radio pour connaître les consignes à suivre et les renseignements sur l'évolution de la situation.
- Toutes ces informations sont disponibles sur le blog, dans l'onglet « Risques majeurs », avec notamment les messages d'alerte en version audio.

- Trois exercices PPMS sont obligatoires, dont le premier doit avoir lieu avant les vacances de Toussaint et simuler le risque d'attentat-intrusion. Il a été réalisé durant la matinée du mardi 11 octobre. Cet exercice s'est très bien déroulé ; les élèves de MS et GS sont habitués, et les personnels également.
- Pour cet exercice, les directrices des écoles maternelle et élémentaire avaient sollicité la présence d'un agent E.M.A.S (Équipe Mobile Académique de Sécurité) de la D.S.D.E.N., afin d'observer son déroulement. Il a félicité les réactions des élèves et du personnel, et le travail conjoint des deux écoles car ce n'est pas le cas partout que le protocole et les exercices soient réalisés en commun pour la maternelle et l'élémentaire.
- Deux exercices d'évacuation incendie sont obligatoires, dont le 1er doit avoir lieu pendant le 1er mois d'exercice. Il s'est déroulé le mardi 27/09. Les écoles en réalisent généralement trois : le 1er où tout le monde est prévenu, le 2nd où seul le personnel est prévenu et un dernier où personne n'est prévenu.
- Comme par le passé, une semaine de sensibilisation à la sécurité sera organisée dans le courant de l'année.

6. Projets pédagogiques

6.1 Projet d'école

- La directrice laisse la parole à Mme ARGENTIERI
- Le projet d'école a été réécrit l'an dernier pour une mise en application à partir de cette rentrée et pour 4 ans. L'équipe l'a défini autour de 3 axes :
 - Comprendre et produire du langage oral dans chaque situation rencontrée au quotidien
 - Construire son métier d'élève
 - Favoriser la réussite de tous en soutenant la co-éducation

Les objectifs sont entre autres :

- améliorer la communication
- mobiliser le langage mathématiques
- partager des expériences scolaires communes
- ouvrir l'école aux parents
- ...
- De nombreux projets vont être reconduits ou mis en place.
- Dans le cadre du projet de « Parcours lecteur », qui concerne tout le groupe scolaire, de la TPS au CM2 :
 - Toutes les classes vont se rendre à la BCD de l'école. Les élèves utilisent des « marque-ta-place » (marque-page géant à placer à l'endroit où il a pris un livre) afin de pouvoir ranger un livre facilement après l'avoir sorti de sa caisse. Ceux-ci sont créés la 1ère d'année d'école et utilisés tout au long du cycle et même au-delà.
 - Le « Chut on lit » a repris. Tous les jeudis à 15h30, toutes les classes de l'école vivent ce moment de lecture en silence. Chacun choisit un livre et le lit individuellement et en silence. Ce moment remporte l'engouement des élèves.
 - Aussi, des élèves de l'école élémentaire pourront intervenir dans des classes de maternelle pour des moments de lecture offerte. C'est ce que l'on appelle la « Brigade d'intervention littéraire ».
- L'équipe souhaite également participer à la Semaine des Langues, qui devrait avoir lieu en avril.
- Concernant les projets communs :
 - Le projet de cahier du bonhomme continue. Il montre le niveau d'intégration du schéma corporel de l'enfant. On voit l'évolution au fil de la scolarité car le cahier est commencé en PS et est utilisé pendant toute l'école maternelle (il est remis aux familles en fin de GS).
 - Un carnaval sera organisé au printemps. L'équipe réfléchira à la possibilité ou non de modifier l'organisation afin de rendre cet événement visible pour les familles.
 - Tous les mercredis matins, se réunissent les deux chorales de l'école. Les élèves sont divisés en deux groupes mixant toutes les sections. Le thème cette année est : le voyage. En plus du choix des chansons, il se prête également à des projets variés en fonction des classes.
 - La Grande Lessive, portée par la coordonnatrice Mini Mixe aura lieu au printemps.
 - Le projet de La p'tite gazette mis en œuvre ces dernières années prévoyait une poursuite de l'action via un exemplaire annuel financé par la coopérative. Le coût est de 180€. Mais pour toutes les raisons budgétaires expliquées au préalable, nous ne savons pas si cela pourra avoir lieu.
- Mme JULLIEN prend la suite.
- Les récréations ont également été repensées :

- Le mercredi, des enseignants encadrent des activités : en ce moment jeux de construction et gros véhicules
- Les autres jours, afin de mieux partager l'espace, de diversifier les activités, et de casser les stéréotypes, du matériel est mis à disposition des élèves : ballons et balançoires les lundis et jeudis, et cerceaux et échasses les mardis et vendredis. De plus, ces activités entrent dans le nouveau dispositif des « 30 minutes d'Activités Quotidiennes Physiques », qui prévoit un temps où les enfants doivent se dépenser physiquement, en dehors des séances de sport.
- Pour le sport :
 - Toutes les classes ont participé à la Journée du Sport Scolaire le mercredi 21 septembre. Les élèves se sont retrouvés par niveau à 9h pour un réveil corporel en musique.
 - Une rencontre sportive de type « Olympiades » est également prévue. Les modalités ne sont pas encore définies mais l'idée est de banaliser une journée proposant divers ateliers sportifs, à réaliser avec des élèves d'autres classes, les grands pouvant aider les plus jeunes.
 - L'école a aussi été labellisée « Génération 2024 », et un parrain sportif devrait nous être attribué afin de promouvoir le sport en vue des Jeux Olympiques de Paris en 2024.
- Côté santé :
 - A l'occasion de la Semaine du Goût, la journée du vendredi 14 octobre a été consacrée dans toutes les classes à des ateliers de découverte des saveurs.
 - Le projet avec les étudiants infirmiers de l'école Rockefeller est reconduit cette année. Ils vont intervenir dans toutes les classes pour des séances de sensibilisation à la santé et apprendre à bien manger, bien dormir et bouger.
 - Les classes de GS bénéficieront d'une action de prévention à la santé buccodentaire avec l'intervention d'un dentiste à l'école.
- Pour l'environnement, l'école souhaite s'inscrire dans la labellisation E3D (École/Établissement en démarche de développement durable). Cela ne se fera pas cette année mais déjà, les élèves sont incités au tri dans les classes et il y a aussi dans l'école des cartons de collecte de piles et bientôt de cartouches d'encre.
- Mme FABRE prend la suite.
- Le travail avec les structures qui accueillent les enfants, avant et après l'école maternelle, s'enrichit :
 - La liaison GS/CP a débuté, avec un travail en binôme GS/CP : visite de l'enseignant de GS en CP en début d'année pour faire le lien avec les anciens élèves, méthodes communes, intervention des enseignants de CP en GS, échanges de classes...
 - La liaison crèche/école aura lieu en fin d'année. L'an dernier, seuls les enfants de la crèche Flora Tristan ont pu venir découvrir les classes en immersion. La directrice va rencontrer les structures début novembre pour réfléchir à de nouvelles modalités afin de toucher plus d'enfants sans pour autant surcharger les enseignants de maternelle.
 - C'est aussi le retour de la liaison école/collège, qui existait jusqu'en 2019 et qui a été repensée l'an dernier. Des binômes GS/6ème ont été constitués et ils vont travailler sur un album commun : confection d'accessoires, de masques, de décor... pour les GS, et réécriture de l'histoire, mise en scène, sonorisation... pour les 6èmes. Un temps fort clôturera ce travail en mai : les collégiens viendront aux GS à l'école maternelle présenter le fruit de leur travail.
- Enfin, comme chaque année, tous les enseignants souhaitent impliquer les parents dans la vie de l'école. Cette idée se retrouve donc tout naturellement dans le nouveau projet d'école.
- C'est dans cette optique que les réunions de classe étaient proposées dans une nouvelle mouture : 20 min le matin, avant la classe, à choisir parmi 3 jours, et sur inscription. Ce format moins conventionnel a remporté un vif succès, aussi bien pour les familles que pour les enseignants. Le nombre de familles présentes aux réunions de classe a été plus que doublé !
- Comme par le passé, en fonction des classes et des projets, les parents seront invités pour des actions ponctuelles ou régulières dans les classes :
 - Encadrement lors d'une sortie scolaire (avec le guide d'accompagnement en sortie)
 - Temps convivial de fin de période en classe
 - Participation à des jeux de société
 - Valorisation des talents des parents
 - Aide à l'accueil des classes en BCD
 - ...

Les classes participeront également aux Semaines de l'école maternelle qui permettent d'organiser des portes ouvertes très appréciées par les familles.

- Le « Forum de l'école » a eu lieu le 27 septembre, avec des changements suite au bilan dressé l'an dernier pour notre 1ère édition : ouverture dès 15h40, distribution de plans, davantage de parents élus à leur stand. Les partenaires étaient nombreux, les familles moins que l'an dernier, la météo jouant certainement en notre défaveur (les stands étaient installés dans la salle de motricité et sous le préau, et non dans la cour). Cet événement a reçu des avis très positifs des personnes présentes.

6.2 Actions pédagogiques annuelles

- Pour 2022/2023, la procédure a changé et c'est la mairie qui a lancé l'appel à projet. Les écoles ont pu faire leur choix dans un guide proposant une multitude de projets.
- L'équipe avait demandé les projets suivants :
 - pour toutes les classes de l'école maternelle : matinées d'éveil scientifique avec « Ebulliscience »
 - pour toutes les classes aussi : partenariat avec l'ENM de Villeurbanne autour de la musique (chorale...). Une demande de sortie au centre Léo Lagrange a été faite en lien.
 - pour les TPS/PS/MS : « une conteuse au château » avec la compagnie Zéotrope. Une demande de sortie au théâtre du Tonkin a été faite en lien avec ce projet.
 - pour les GS : découverte de l'art par des activités, avec l'association « little beaux arts ». Une demande de sortie au musée des beaux arts de Lyon a été faite en lien
 - à l'échelle du groupe scolaire : installation d'un compost avec l'association « Sens et Savoir »
 - En plus de tout cela, de la billetterie a été demandée pour une sortie commune à tous les niveaux au cinéma Toboggan à Décines (accessible en tramway).
- Parmi tous ces projets, seul celui concernant les TPS, PS et MS a été retenu, mais sans le financement de la sortie au Tonkin. Ce sont des ateliers de « racontage », d'expression corporelle autour d'un conte au château de Chamagnieu. Le projet s'achève avec une grande fête du conte, qui constituera certainement la sortie pédagogique à la journée pour les classes concernées.
- En remplacement du projet avec « Little Beaux Arts », les GS ont obtenu le projet de création de Kamishibai (théâtre de papier d'origine japonaise), en partenariat avec la MJC.
- Pour la finalisation de ces projets, l'équipe travaille en lien avec Lucie GALLONE, coordinatrice Mini Mixe.
- A la rentrée, les directrices ont rencontré l'association « Ebullisciences » car tout le groupe scolaire avait postulé pour un projet avec eux. Un nouveau projet a alors été élaboré dans le cadre de la « Cité Éducative ». Ce projet a pour objectif de permettre l'accès et la pratique de la culture scientifique à travers la mise en place d'une pédagogie active et d'une salle scientifique mobile. La Cité Éducative de Villeurbanne a validé le projet pour les trois prochaines années. Le cahier des charges sera établi courant novembre, pour un démarrage des activités auprès des enfants et des personnels en janvier.
- M. VINCE se réjouit de l'obtention du projet Ebullisciences, qu'il soutient tout particulièrement. Il comprend néanmoins la frustration de l'équipe enseignante concernant l'attribution des projets. Il ajoute qu'au niveau de la ville, en moyenne, seul 1 projet a pu être retenu pour 6 vœux.
- Il précise que l'enveloppe pour les projets pédagogiques a néanmoins été doublée à l'échelle de la ville. Le budget alloué aux projets obtenus par l'école pour cette année scolaire est de 3200€ pour le projet « conteuse au château » et 1000€ pour le projet « Kamishibai ».
- M. VINCE ajoute qu'à partir de l'an prochain, les règles d'attribution devraient être mieux communiquées par la ville.

6.3 Point financier et sorties scolaires

- La directrice laisse la parole à Mme MABIALA.
- Elle rappelle le fonctionnement de l'OCCE : Office Central de la Coopération à l'École. C'est une association qui aide notamment les écoles adhérentes pour leur comptabilité. L'O.C.C.E. garantit la traçabilité des fonds, puisque nous devons remettre un rapport d'activité et financier à l'association départementale chaque année.
- Les ressources de notre coopérative proviennent : des cotisations des familles et des bénéfices des diverses ventes qui ont lieu dans l'année : goûters par les parents élus, photos de classe...
- Comme ces dernières années, les enseignants vont prévoir un marché d'hiver et un marché de printemps. L'organisation des photos de fratries inter-école devrait permettre de dégager un bénéfice un peu plus important que par le passé. Et cette année, le fait de solliciter les parents pour la coopérative scolaire a permis de récolter plus d'argent que quand cela était fait en septembre à la rentrée.

- L'équipe espère que les actions menées par les parents délégués permettront d'alimenter aussi la coopérative scolaire. L'an dernier, seuls 200€ avaient pu être récoltés, mais on espère avoir plus cette année ; l'idéal serait d'avoir environ 500€.
- Mme MABIALA précise que le versement des 25€ n'est pas obligatoire mais que l'argent sert à financer des actions non obligatoires. De plus, aucun élève ne peut être écarté d'une sortie payante et financée par la coopérative scolaire au motif que ses parents n'ont pas participé à son financement. L'organisation de sorties scolaires dépend juste du fait que la coopérative dispose de l'argent suffisant.
- Mme MABIALA explique que cette cotisation est calculée en fonction des dépenses prévues : soit 25€ par enfant chaque année. Ce montant a été maintenu cette année malgré les bénéfices de la kermesse car les projets pédagogiques ne sont plus financés par la ville de la même manière. L'an dernier, l'action pédagogique « Bouge ta nature » qui a permis à toutes les classes de se rendre à l'Iloz, avait bénéficié d'un financement de la mairie de 800€ pour un coût total de 1900€. Pour le transport, 5 cars ont été payés par la ville (1550€) et l'école n'a eu à payer qu'un seul car (260€).
- Cette année, cela n'est pas possible à la même hauteur financière. Seules les classes de TPS, PS et MS bénéficient du financement de la ville pour la sortie pédagogique à la journée : transport et animation sur place (Compagnie Zéotrope). Les classes de GS iront quant à elles normalement dans une ferme pédagogique.
- Toutes les classes vont bénéficier d'un spectacle scolaire au centre Léo Lagrange de Villeurbanne. Pour cette sortie, le transport est pris en charge par la mairie et les entrées (700€) sont payées par la coopérative de l'école.
- Toutes les classes vont également se rendre au cinéma Le Toboggan pour voir la projection de deux films cette année, dans le cadre du dispositif « Ma 1ère séance ». Le coût pour deux films est de 1000€.

7. Règlement intérieur

- Le règlement en l'état est approuvé et voté à l'unanimité ce jour.

8. Questions inscrites à l'ordre du jour

- Mme GAUTHIER informe M. VINCE d'un problème de luminaires rue Frédéric Fays. Mme GROSSETETE répond que tout problème de voirie peut être transmis via TOODEGO.
- Aucune question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour.
- Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 7 mars à 17h15.